



## CONSEIL MUNICIPAL

### PROCES VERBAL SEANCE DU 19 Octobre 2017

### 20 heures 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 13 octobre 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier PODEVIN (Maire), le 19 octobre 2017 à 20 heures 00 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### I - Ordre du Jour

Approbation du Compte Rendu du 18 septembre 2017

#### Délibérations

Convention mise à disposition du Matériel de désherbage  
Travaux de Reprise des Concessions – Consultation des Entreprises  
Convention Tripartite - MFR - Stagiaire et Commune  
Délégation du Conseil Municipal au Maire  
Achat d'une Tondeuse Balayeuse

#### Décisions

2017\_04 ; 2017\_05 et 2017\_06

#### Divers

Projet aménagement de la Salle Associative 7 rue des violettes  
Congrès des Maires – Jeudi 30 Novembre 2017  
Cérémonie du 11 Novembre  
Exposition à la salle Eva Paris 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale  
Vœux 2018  
Mise en place du RIFSEEP

Présents : Monsieur PODEVIN Olivier, Monsieur BENEVAUT Bruno, Monsieur CHEVALIER Hugues, Madame ALEXANDRE Jacqueline, Madame SELLIER Anne, Monsieur SEDILLEAU Jean-Michel, Monsieur DESPINS Noël, Monsieur HENRY Damien, Monsieur COUTY Arnaud, Monsieur NIVAULT Michel, Madame MESNIL Marie

Absents excusés : Madame BEGAULT Laura, Madame CHANTELOUP Karine, Monsieur MERCERON Jean-Paul, Monsieur PEDRONO Sébastien.

Secrétaire de Séance : Monsieur COUTY Arnaud.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

#### Approbation du Procès-verbal du 18 septembre 2017

Le Procès-Verbal du 18 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité

#### DÉLIBÉRATIONS

**(DE\_2017\_054) CONVENTION MISE A DISPOSITION MATÉRIEL DESHERBAGE DE LA COMCOM CASTELRENAUDAIS**

Monsieur le Maire,

Vu l'acquisition de matériel de désherbage par la Communauté de Communes du Castelrenaudais,

Vu la mise à disposition de ce matériel au profit des communes membres,

Considérant la nécessité de mettre en place une convention de prêt de matériel,

Cette convention avec ses différents articles a pour objet de définir les modalités de mise à disposition de ce matériel,

- Sollicite l'avis du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1 - Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition du matériel de désherbage qui prendra effet à la date de la signature (une copie est jointe à la délibération).

Résultat du vote : Adopté

Votants : Pour : 11 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 20/10/2017,  
de la réception le 20/10/2017  
N° enregistrement en Préfecture N° 037-213701550-20171019-DE\_2017\_054-DE  
Et de l'affichage le 20/10/2017

**(DE\_2017\_055) TRAVAUX REPRISE DE CONCESSION - CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Vu la délibération n° 2014\_105 en date du 23 octobre 2014 s'engageant dans une démarche de restructuration et informatisation du cimetière en missionnant le Groupe Elabor,

Vu la délibération n° 2015\_054 en date du 28 juillet 2015 relative à la procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession,

Vu les arrêtés n°AR\_2016\_50 du 12 décembre 2016, n° AR\_2017\_14 du 13 juillet 2017 et n° AR\_2017\_18 du 21 septembre 2017 de reprise de sépultures en terrain commun,

Vu la réunion de commission de cimetière en date du 7 octobre 2017 sur l'élaboration d'un cahier des charges en vue d'un marché de consultation des travaux de reprise technique des sépultures en terrain commun,

Considérant l'importance des travaux à réaliser, ces reprises de concession se feront en plusieurs tranches,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte le projet de reprise de sépultures pour la 1ère tranche.

Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation auprès des Entreprises de Pompes Funèbres.

Dit que des crédits sont inscrits au budget communal 2017.

Résultat du vote : Adopté

Votants : Pour : 11 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 20/10/2017,  
de la réception le 20/10/2017  
N° enregistrement en Préfecture N° 037-213701550-20171019-DE\_2017\_055-DE  
Et de l'affichage le 20/10/2017

**(DE\_2017\_056) CONVENTION TRIPARTITE MFR - STAGIAIRE ET COMMUNE**

Le conseil Municipal,

Vu la demande de stage formulée par Madame GIROUARD Sarah sollicitant une période de formation en milieu professionnel dans le domaine des services aux Personnes et aux Territoires avec objectif « Petite Enfance »,

Vu la convention tripartite de stage présentée par la Maison Familiale Rurale d'Azay le Rideau,

Vu l'entente avec la Directrice des écoles,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

1 / Accepte la demande de stage de Madame GIROUARD Sarah aux services des écoles de la commune.

2 / Autorise Monsieur le Maire à signer une convention tripartite de stage, entre La Maison Familiale Rurale d'Azay le Rideau – chemin de la Noraie – 37190 Azay le Rideau, le représentant légal de l'élève et la collectivité.

Résultat du vote : Adopté

Votants : Pour : 11 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 21/10/2017,

de la réception le 21/10/2017

N° enregistrement en Préfecture N° 037-213701550-20171019-DE\_2017\_056-DE

Et de l'affichage le 21/10/2017

#### (DE\_2017\_057) DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération n°2014\_048 en date du 3 avril 2014 relative aux délégations du Conseil Municipal consenties au Maire,

Vu la délibération n°2014\_068 en date du 15 mai 2014 complétant les délégations du Conseil Municipal au Maire,

Considérant la nécessité de modifier la matière n° 4 comme suit :

Matière n°4 : De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, d'un montant inférieur à 20 000 € H.T lorsque les crédits sont inscrits au Budget.

Tout avenant devra être présenté au Conseil Municipal.

La présente délibération remplace et annule celle du 15 mai 2014 n° 2014\_068.

Résultat du vote : Adopté

Votants : Pour : 11 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 21/10/2017,

de la réception le 21/10/2017

N° enregistrement en Préfecture N° 037-213701550-20171019-DE\_2017\_057-DE

Et de l'affichage le 21/10/2017

#### (DE\_2017\_058) ACHAT MATÉRIEL TONDEUSE - DÉSHERBEUSE

Vu le code des Collectivités Territoriales,

Vu le code des Marchés Publics,

Vu la délibération n°2017\_021 en date du 16 mars 2017 relative à l'engagement de la collectivité sur le programme de mise en place du programme zéro-Pesticide qui s'inscrit dans la protection des ressources en eau et dans la préservation de la biodiversité,

Vu la consultation des entreprises sur la fourniture d'une tondeuse porte outil avec option d'une désherbeuse ramassage mécanique,

Considérant l'analyse des offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de retenir l'entreprise Boisseau - 37550 Saint Avertin – fournisseur de matériel de Jardinage, pour un montant H.T de 32 735.00 € et de T.T.C 39 282.00 €.
- Autorise le Maire à signer l'offre de prix.
- Les crédits sont inscrits au budget communal 2017.

Résultat du vote : Adopté

Votants : Pour : 11 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 21/10/2017,  
de la réception le 21/10/2017  
N° enregistrement en Préfecture N° 037-213701550-20171019-DE\_2017\_058-DE  
Et de l'affichage le 21/10/2017

## DÉCISIONS

			Montant TTC
N° 2017-04	Droit de préemption B n° 520 1 rue des Mimosas – 37110 Monthodon	SCP Roche et Pelletier 37110 Château-Renault	
N° 2017-05	Fauchage des Accotements 2017	Entreprise NAVARRE 41310 Ambloy	6 313.22 €
N° 2017-06	P.C Potable - Ecole Un serveur NAS - Mairie	ABS Informatique 37300 Joué-lès-Tours	1 212.50 € 756.00 €

## DIVERS

### Projet d'Aménagement de la salle des Associations « 7.rue des Violettes »

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal sur la rencontre avec le technicien de SOLHIA dans le cadre d'aménagement de la salle d'associative.

### Congrès des Maires 2017

Le congrès des Maires 2017 est prévu le 30 novembre 2017, les membres du conseil souhaitant y participer doivent le signaler au secrétariat.

### Cérémonie du 11 Novembre

11h30 : Rassemblement des Sociétés à la mairie, défilé, dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, discours, vin d'honneur à la salle Eva Paris.

### Exposition sur la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale à la salle Eva Paris

L'exposition sera présentée à la salle Eva Paris le week-end du 11 novembre 2017, les dates et heures seront préciser prochainement.

### Vœux 2018

La cérémonie des vœux 2018 aura lieu le vendredi 12 janvier 2018 à 18h30mn.

#### Mise en place du RIFSEEP

Monsieur le Maire présente le nouveau régime indemnitaire dit : RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel qui doit être en place au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour les cadres d'emplois administratif et technique. Le RIFSEEP se décline sous deux indemnités : l'I.F.S.E : Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et le C.I.A : Le complément Indemnitaire Annuel. Il se substitue de droit à l'ancien régime. Le projet de délibération présenté est soumis à la Commission Administrative Paritaire avant adoption par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le secrétaire

Monsieur COUTY Arnaud

#### **TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 19 octobre 2017 par date**

<b>DATE</b>	<b>NUMERO</b>	<b>OBJET</b>	<b>PAGE</b>
19/10/2017	DE_2017_054	CONVENTION MISE A DISPOSITION MATÉRIEL DESHERBAGE DE LA COMCOM CASTELRENAUDAIS	296
19/10/2017	DE_2017_055	TRAVAUX REPRISE DE CONCESSION - CONSULTATION DES ENTREPRISES	296
19/10/2017	DE_2017_056	CONVENTION TRIPARTITE MFR - STAGIAIRE ET COMMUNE	296
19/10/2017	DE_2017_057	DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	297
19/10/2017	DE_2017_058	ACHAT MATÉRIEL TONDEUSE DÉSHERBEUSE	297

**TABLE RÉCAPITULATIVE**  
**de la séance du 19 octobre 2017**  
**par objet**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
19/10/2017	DE_2017_058	ACHAT MATÉRIEL TONDEUSE DÉSHERBEUSE	297
19/10/2017	DE_2017_054	CONVENTION MISE A DISPOSITION MATÉRIEL DESHERBAGE DE LA COMCOM CASTELRENAUDAIS	296
19/10/2017	DE_2017_056	CONVENTION TRIPARTITE MFR - STAGIAIRE ET COMMUNE	296
19/10/2017	DE_2017_057	DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	297
19/10/2017	DE_2017_055	TRAVAUX REPRISE DE CONCESSION - CONSULTATION DES ENTREPRISES	296

**TABLE RÉCAPITULATIVE**  
**de la séance du 19 octobre 2017**  
**par nomenclature**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
<b>1.1.1 Délibération qui autorise à signer les contrats</b>			
19/10/2017	DE_2017_058	ACHAT MATÉRIEL TONDEUSE DÉSHERBEUSE	297
<b>1.1.3 Autres délibérations concernant les marchés publics</b>			
19/10/2017	DE_2017_055	TRAVAUX REPRISE DE CONCESSION - CONSULTATION DES ENTREPRISES	296
<b>1.1.4 Décision qui donne délégation de signature pour un ou plusie</b>			
19/10/2017	DE_2017_057	DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	297
<b>9.1.3 Conventions diverses</b>			
19/10/2017	DE_2017_054	CONVENTION MISE A DISPOSITION MATÉRIEL DESHERBAGE DE LA COMCOM CASTELRENAUDAIS	296
19/10/2017	DE_2017_056	CONVENTION TRIPARTITE MFR - STAGIAIRE ET COMMUNE	296